



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012

Présents : Christian BURNIER, Maurice VIOUD, Béatrice FOL, Philippe FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie PETIT-MUHLEMATTER, Ludovic VUICHARD, Franck BURNET, Jean-Louis VUICHARD.

Procurator(s) : Mme Gisèle MEYNET donne procuration à M. Christian BURNIER
Mme Sophie TALLON donne procuration à Mme Agnès HUYTON.

Excusé : Roger VESIN, François-Michel DREVET, Frédéric FOL.

Secrétaire de séance : Stéphanie PETIT-MUHLEMATTER.

Le *Compte-rendu de la réunion du 17 juillet 2012* est approuvé à l'unanimité.

I. Refuge pour chauves-souris : convention avec le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) – Faune Sauvage.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que de grosses quantités de guanos ont été trouvées dans le clocher de l'Eglise. Les analyses de ce guano et de squelettes de chauves-souris ont montré qu'il s'agissait d'une espèce remarquable de chauves-souris qu'il convient de protéger.

Le CORA propose donc d'installer un refuge dans le clocher de l'Eglise afin de les protéger.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer une convention avec le CORA pour la mise en place de ces refuges.

Monsieur le Maire précise également qu'il conviendrait de refaire l'escalier du clocher qui menace de s'effondrer. Il propose de mettre en place une trappe grillagée et cadenassée afin de maintenir la ventilation du clocher et par la même le rendre inaccessible au public.

Enfin, la Société PACCARD sera contactée pour ajouter deux tonalités aux cloches de l'Eglise.

II. Convention de partenariat avec ERDF

ERDF propose de mettre en place sur la commune un service « Prévenance travaux » pour avertir les habitants des coupures d'électricité programmées en raison de travaux. Ce nouveau service offre la possibilité aux habitants d'être prévenus par mail ou SMS des coupures d'électricité. Pour mettre en place ce service sur la commune, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec ERDF.

III. Budget Principal 2012 : Décision modificative.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante au Budget Principal 2012 :

- Article 73925 : fonds de péréquation des recettes fiscales : + 600 €
- Article 6288 : Autres : - 600 €

IV. Régime indemnitaire.

Le Conseil Municipal décide de modifier le régime indemnitaire du personnel communal afin de prendre en considération la création de deux nouveaux grades (Attaché territorial et adjoint administratif) au sein de la collectivité.

V. Informations diverses

➤ Travaux de restructuration et extension de la mairie

La 1^{ère} réunion de chantier avec les architectes et l'ensemble des entreprises s'est déroulée début septembre. Le charpentier devrait intervenir fin septembre puis suivra le maçon pour la partie démolition.

Le secrétariat de la mairie va emménager début octobre dans un local appartenant à la paroisse situé en face de la mairie.

➤ Intercommunalité : abattement Taxe d'Habitation

La Communauté de Communes du Genevois (CCG) a décidé d'instituer un abattement général à la base de 15% de la valeur locative moyenne des logements et de compenser la perte de ses ressources fiscales par une augmentation du taux de la Taxe d'Habitation de 11%. Cet abattement ne s'applique pas aux résidences secondaires. Cette décision aboutit donc à une augmentation des cotisations des résidents secondaires tout en préservant celles des résidents principaux. De la sorte, les résidents secondaires, non bénéficiaires de l'abattement, seront taxés de manière plus importante et l'impact sur les résidents principaux sera neutre.

A Savigny, le nombre de résidences secondaires s'élève à 47. Après examen de cette liste, il s'avère que certaines de ces résidences secondaires sont en réalité des résidences principales. Cependant, la mise en place de cet abattement dans les communes ne paraît pas très équitable puisque cette mesure aurait un impact sur les contribuables plafonnés en fonction de leurs revenus qui subiraient alors une augmentation de leur taxe d'habitation. La Commune de Savigny renonce donc à mettre en place cet abattement.

➤ **Urbanisme.**

Le Conseil Municipal prend connaissance des dossiers suivants :

- Permis d'Aménager SARL JGD Immobilier : 11 lots à Murcier
- Déclaration Préalable CHAPUIS Marcel – Murcier : division parcellaire en vue de construire
- Déclaration Préalable DUCRUET Paul : exhaussement de sol
- Déclaration Préalable DUTOUR Mathias – Chez Borgeat : Abri de jardin
- Déclaration Préalable TEILLET Philippe – Cortagy : changement de fenêtres

➤ **Bilan des emplois saisonniers.**

Durant l'été, 4 jeunes ont été recrutés pour effectuer des travaux de maintenance, d'entretien... : tonte, arrosage, aménagement des toilettes de l'école, rénovation des 4 portes en bois à l'Eglise, peinture des 3 portes du cimetière, taille, etc.. Ces jeunes ont effectué un très bon travail.

- Madame Béatrice FOL présente le rapport d'activité de la **Maison Transfrontalière de la Justice et du Droit**. De nombreuses personnes de Savigny ont déjà sollicité cette aide juridique. Mme FOL rappelle que cet organisme peut être sollicité pour tout problème de la vie quotidienne (travail, logement, famille,...).

- Dans le cadre de la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** de la CCG un débat a été mené au Conseil Communautaire lors de la présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le SCOT est très important, puisqu'il va s'appliquer dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de chaque commune.

- Mme Stéphanie PETIT-MUHLEMATTER fait part des problèmes de **connexion internet** au hameau de Cessens. Ce problème est récurrent sur tout le territoire de Savigny. Le SYANE envisage de déployer un réseau d'initiative publique (RIP) très haut débit en fibre optique départemental. Le RIP a pour objectif de couvrir 90 % des foyers de la Haute-Savoie à l'horizon 10-12 ans. Un courrier a été envoyé au SYANE demandant que la commune de Savigny ne soit pas oubliée dans ce projet.

Le Maire,
Christian BURNIER.

